

Plate-forme Espaces Verts GAL Entre-Sambre-et-Meuse

Inventaire des vergers traditionnels *Année 2010*

Commune de Florennes



1. Introduction.

1.1. Expertise écologique.

Pourquoi un inventaire des vieux vergers traditionnels? Pour les trouver, les localiser et les identifier afin de mieux les protéger, les gérer et mettre en place des actions de valorisation.

Les vergers ont été répertoriés au préalable à partir des cartes IGN et des Plans Photographiques Numériques Communaux (PPNC) (échelle 1/10.000^{ème}) édités par le Service Cartographique de la Direction générale des Pouvoirs locaux de la Région wallonne. Des prospections en voiture ont permis de compléter les repérages. Sur le terrain, des notations précises ont été collectées sur des fiches spécialement conçues à cet effet. Ces visites de terrain ont précisé globalement la nature et l'état des vergers. Des indications sur le nombre et la richesse biologique des arbres, en fonction des essences, ont aussi été relevées.

Les prospections réalisées ont permis de cibler les interventions à réaliser (plantation, taille de restauration, réduction de couronne,...) pour tenter de conserver et valoriser ces arbres à haute valeur écologique, paysagère et culturelle. Enfin, ponctuellement, des entretiens avec des personnes ressources ont apporté des renseignements précieux sur les arbres, les dates de plantation et les techniques d'entretien.

1.2. Relevé de la naturalité.

Pour le grand public, le verger est synonyme de production ou de sanctuaire d'un certain patrimoine génétique. Par contre, la notion de sauvegarde de la biodiversité ne lui est que trop rarement attribuée. Pourtant il constitue souvent l'ultime refuge pour de nombreux oiseaux et insectes inféodés au bois mort ou dépérissant qu'une gestion sylvicole trop rigoureuse a chassés depuis très longtemps de nos forêts aménagées. Il peut effectivement servir de milieu de substitution pour des espèces forestières lorsqu'il résulte de modes de gestion plus naturels qui acceptent la présence d'habitats spécifiques caractérisés, entre autre, par d'importantes quantités de bois mort sous les formes les plus diverses.

Bien que nettement moins diversifié qu'une forêt en termes d'habitats, le verger sert de milieu de substitution à une multitude d'espèces. Malgré sa structure très simple et très homogène dans l'espace (généralement une seule strate, répartition uniforme, 1 ou 2 milieux naturels – arbres fruitiers/haies) et dans le temps (arbres d'âges identiques, pas de succession végétale), au cours de sa phase de maturité et surtout dès sa phase de sénescence, le verger se comporte certainement aussi bien, en termes de refuge pour la faune, que certains milieux dits « naturels ». En témoigne la présence d'habitats spécifiques tels que les arbres à cavités, amputés de leur couronne, moribonds, morts sur pied ou au sol, les décollements d'écorce, les colonnes de décompositions, les terreaux, les caries, les branches cassées, les troncs éventrés,... autant d'habitats que l'on retrouve dans les forêts naturelles et qui sont les sites de prédilection d'espèces saproxyliques rares et menacées. Les vieux vergers abritent effectivement en plus ou moins grand nombre un éventail important de coléoptères microcavicoles et d'oiseaux cavicoles. Certains coléoptères typiques de ces formations arborées (*Sinodendron cylindricum*, *Eucnemis capucina*, *Gnorimus nobilis*) sont

des hôtes caractéristiques des forêts anciennes. Dans certains cas, l'arrêt des tailles d'entretien et des travaux de maintenance doublé de pratiques agro-pastorales extensives aboutit au développement de boisements s'apparentant aux « vieilles forêts ».

Le verger peut donc devenir avec le temps un îlot de « vie sauvage » au sein de milieux très façonnés par l'homme. Ce caractère sauvage est très difficile à apprécier et à quantifier ; il peut être évalué par un indice de « naturalité » qui est défini par rapport à l'impact de l'homme sur le milieu naturel sur base d'un gradient multifactoriel. L'intérêt d'évaluer l'indice de naturalité d'un verger est simplement d'indiquer au gestionnaire le degré d'artificialisation de son verger par rapport à un milieu « proche du naturel ».

L'évaluation de la naturalité qui est proposée ici ne s'inscrit pas dans une démarche scientifique, mais se veut simplement un outil technique mis à disposition du naturaliste ou du gestionnaire pour situer un verger par rapport à une « naturalité potentielle maximale » ; une « naturalité » élevée étant dans bien des cas synonyme de biodiversité élevée et de présence d'espèces remarquables.

Mais comment parler de « naturalité » dans le cas d'un verger qui a été planté et entretenu par l'homme depuis sa création ? Comment définir la « naturalité potentielle maximale » d'un verger ? Ce serait un verger où l'homme, qui est indissociable de la « gestion normale » de ce type de biotope, interviendrait ponctuellement en oeuvrant pour une gestion active dont l'objectif serait, hormis la production de fruits, la conservation ou la restauration d'une multitude d'habitats (se maintenant sous l'action de l'homme) qui permettrait d'assurer, entre autres, la conservation à long terme d'espèces rares.

L'I.N. évalue donc la naturalité du verger en rapport avec ses caractéristiques actuelles. Les notes sont données après une visite de terrain, sans effectuer de mesures complexes. Ensuite, une représentation synthétique sous forme d'un graphique « radar » facilite à la fois la comparaison de la naturalité du verger par rapport à une naturalité potentielle maximale, la comparaison des vergers expertisés entre eux, leur suivi dans le temps et le diagnostic des facteurs qu'il serait souhaitable d'améliorer.

Exemple de verger à forte naturalité : c'est un verger qui présente une structure « naturelle » avec des arbres vivants de tous les stades d'évolution, des arbres à cavités (de toutes dimensions) et des arbres couchés, du bois mort au sol de toutes sortes de Ø (troncs, branches), des arbres secs, morts sur pied et au sol, des arbres dégénérescents, des arbres « mordus par le bétail » (Ø > 35cm), des arbres avec réservoirs d'eau, de très vieux arbres et des tas de bois. La composition du verger doit être mixte avec différentes essences (pommier, prunier, cerisier, poirier, noyer) et variétés (locales ou régionales). La végétation au sol doit être diversifiée de type pré fleuri (graminées + plantes à fleurs) fauché tardivement (1x/an) avec un paysage environnant très bocager.

2. Résultats.

Un maximum de vergers ont été inventoriés, même ceux de petite taille (moins de 10 arbres), ce qui a permis d'établir une carte de répartition par commune.

Au total, 22 vergers ont été inventoriés.

14 vergers ont été expertisés et 10 vergers, dont l'indice de naturalité (IN) est supérieur ou égale à 40, ont été décrits (tableau 1).

Notons que certains sites dont l'IN est supérieur à 60 sont considérés comme des « hotspots » de biodiversité pour lesquels il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour les protéger. Ainsi, c'est sur base de ces reliquats de vergers traditionnels qu'une politique de reconstitution pourra être élaborée pour tenter de reconnecter ces habitats entre eux. Les actions de terrain à mettre en place doivent donc viser en priorité la protection de ces sites majeurs mais aussi la restauration de sites de moindre importance et la création de nouveaux vergers.

Tableau 1 : Ensemble des vergers expertisés dont l'IN. > ou = 40. En rouge, les sites majeurs (I.N. > 60).

N° verger	Village	Lieu-dit	Propriétaire (si connu !)	Superficie (ha)	Nombre d'arbres	I.N.
22	Rosée	A la Justice	Du Fondbaré	5,60	140	74
9	Morialmé	Bois de Deninvaux	Dropsy	1,50	30	72
10	Morialmé	Bois de Deninvaux	Ostijn	3,45	16	63
2	Hanzinelle	Rte Hanzinne	Bouillon	0,52	34	44
13	Hanzinne	La Maladrie	Hainaut	1,20	51	66
14	Saint-Aubin	Ferme de la Maladrerie	Fransen	2,67	54	61
15	Saint-Aubin	Entrée rte Florennes	?	1,70	17	51
20	Hemptinne	La Bataille	Balle	0,60	21	63
21	Morialmé	Château d'Oret-Mont	Van Delft	6,38	145	74
5	Hanzinelle	Vieux Moulin	Fallon	1,98	30	52

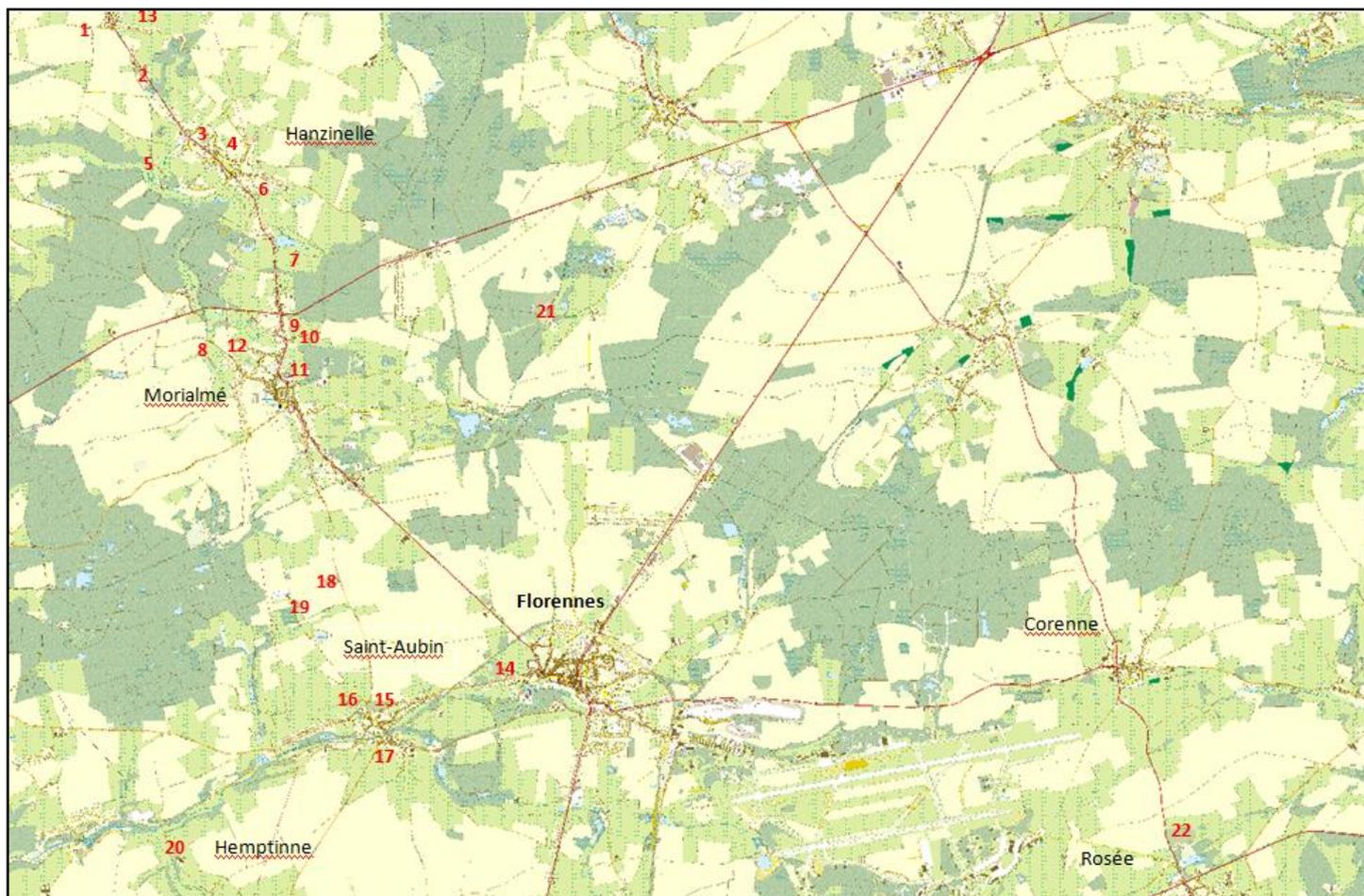
Légende des photos aériennes:

- en blanc : *localisation des principaux éléments naturels.*
- en jaune : *propositions d'aménagement et de gestion.*

Inventaire des vergers – Commune de Florennes

LES BOCAGES ASBL – Jean-Luc COPPEE/Claudy NOIRET – Mars 2011

Carte de répartition des vergers



VERGER – N°8

Lieu-dit : La Bataille

Localité : Hemptinne

Surface : 0,60 ha

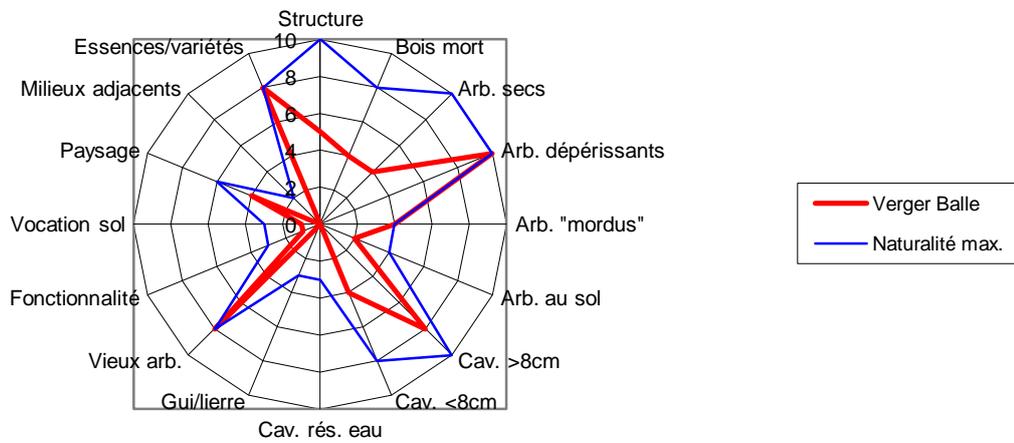
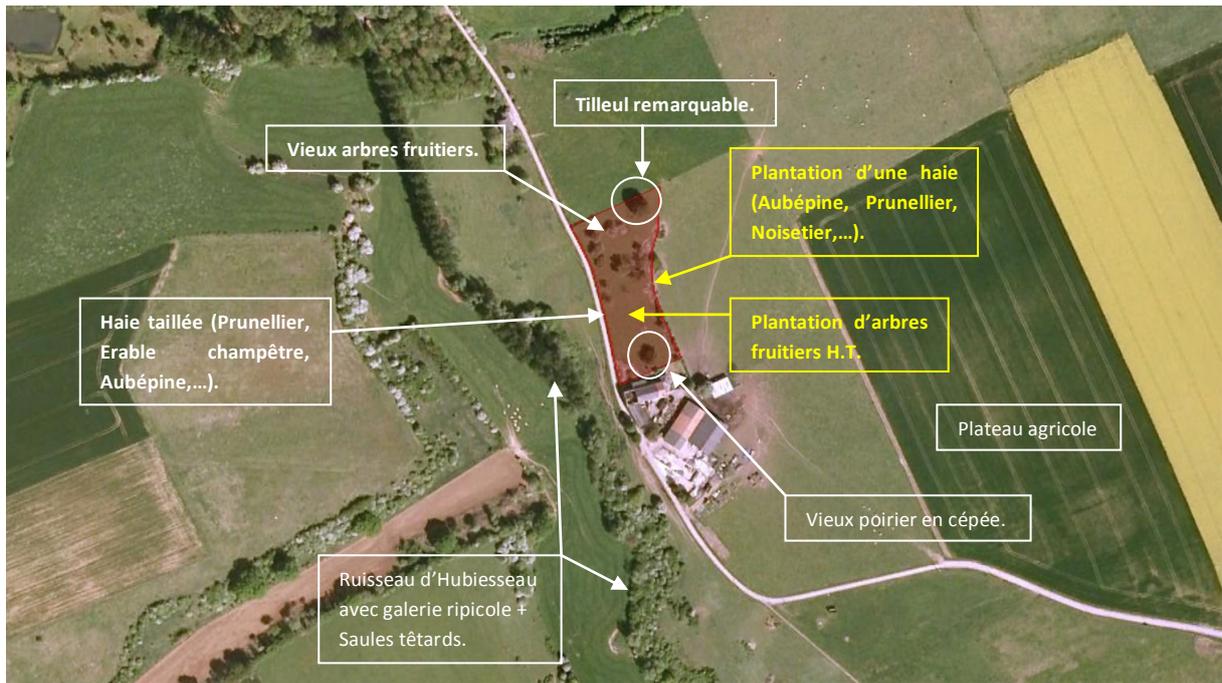
Nombre d'arbres : 21

Verger pâturé regroupant de nombreux arbres dégénérescents (n=18) ou morts (n=3). Tous les vieux pommiers (n=12) sont creux et présentent des cavités au niveau du tronc, des branches ou du pied. Ces micro-habitats attirent les organismes les plus divers. Parmi-eux, des insectes saproxyliques (*Sinodendron cylindricum*, *Ctenophora sp.*,...) et des oiseaux cavicoles (Mésange bleue, Etourneau sansonnet,...).

Ce verger fait partie d'un vaste plateau agricole partagé entre des prairies pâturées et des cultures. Il est donc fortement exposé aux intempéries et son environnement bocager immédiat est peu diversifié, seule une haie taillée (Prunellier, Aubépine, Erable champêtre,...) le longe à l'ouest. Notons aussi qu'il est pratiquement situé à l'intersection du ruisseau d'Hubiesseau et de l'Eau d'Yves dont les galeries ripicoles, parsemées de vieux Saules têtards, permettent la circulation des espèces.



Le pâturage extensif permet le développement d'une flore rudérale.



*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 63/100*

Conseils de gestion :

La première action qui s'impose est le renforcement du verger par la plantation de jeunes arbres fruitiers qui assureront la descendance des arbres en place tout en conservant les vieux sujets sénescents y compris les arbres morts. La seconde intervention doit privilégier la plantation de haies, notamment au nord et à l'est. Elles protégeront les arbres fruitiers des grands vents, des gelées tardives et par la vie qu'elles attirent, interviendront indirectement dans la lutte contre les ravageurs. Conduites de façon hétérogène dans leur structure et leur composition, elles serviront de sites de nidification, de sources de nourriture et de refuges à une multitude d'animaux.



Des arbres morts, des troncs évidés, des cavités à terreau, du bois mort au sol servent de lieu de ponte et de développement larvaire aux insectes du bois. Ci-dessus, des exuvies de nymphes de Tipulidae Ctenophora sp.

VERGER – N°5

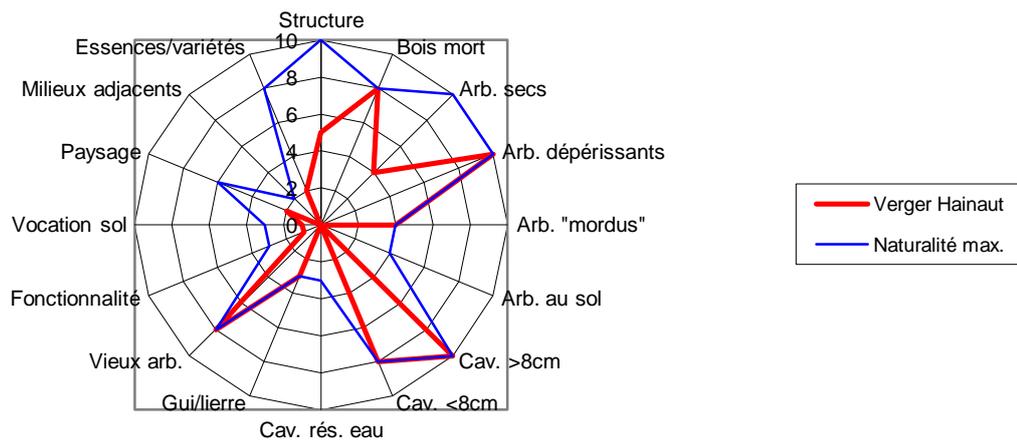
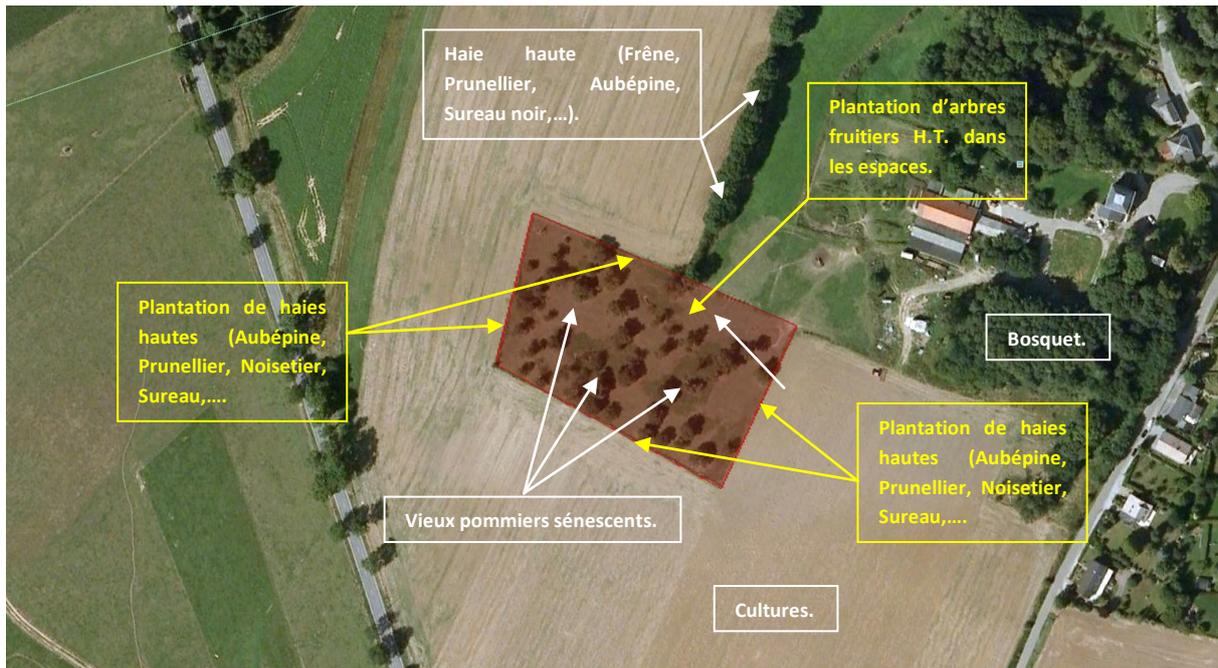
Lieu-dit : La Maladrie

Localité : Hanzinne

Surface : 1,20 ha

Nombre d'arbres : 51

Vieux verger de pommiers pâturé par des chevaux. La plupart des arbres comptent de nombreuses cavités au sein du tronc ou des branches maîtresses. Les mutilations diverses qu'ils ont subies au cours de leur vie ont refaçonné leur port (branches cassées ou arrachées sous le poids de la neige ou sous l'effet des vents violents ou de la foudre). Par conséquent, une gamme importante de lésions de branche et de tronc, qui se gangrènent avec le temps et qui induisent la décomposition du bois de cœur, sont bien visibles : branches creusées s'ouvrant sur des cavités remplies de bois pourri à divers stades, troncs évidés de bas en haut ou possédant des ouvertures béantes remplies de bois carié et de terreau, vastes poches de terreau de plus de 100 litres suspendues au-dessus du sol,... A cela s'ajoute également les loges creusées par les Pics dans des branches et troncs morts ou en état de faiblesse physiologique. Tous ces habitats liés au bois mort ont permis l'installation de nombreux oiseaux (Chouette chevêche, Pic épeiche, Pic vert,...) et coléoptères (*Sinodendron cylindricum*, *Prionychus ater*, *Pyrochroa serraticornis*, *Ampedus sp.*, ...) saproxyliques.



*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
Indice de naturalité : 66/100*

Conseils de gestion :

Des plantations de jeunes arbres fruitiers sont à prévoir dans les espaces disponibles ou à côté de certains vieux pommiers amputés d'une partie ou de la totalité de leur couronne. Dans ce cas l'implantation d'autres essences (pruniers, poiriers, noyer,...) et de nouvelles variétés de pommier permettra d'accroître le potentiel fruitier du verger. De plus, il serait urgent de renforcer le maillage écologique sur le périmètre du verger par la plantation de haies mixtes composées d'arbustes épineux (Prunellier, Aubépine) alternant avec des arbustes à baies (Sureau, Sorbier, Merisier,...). Idéalement, elles devront être entretenues sans trop de rigidité et avec un maximum de diversité pour les rendre très attractives pour les oiseaux et les populations d'invertébrés.

VERGER – N°10

Lieu-dit : Vieux Moulin

Localité : Hanzinelle

Surface : 1,98 ha

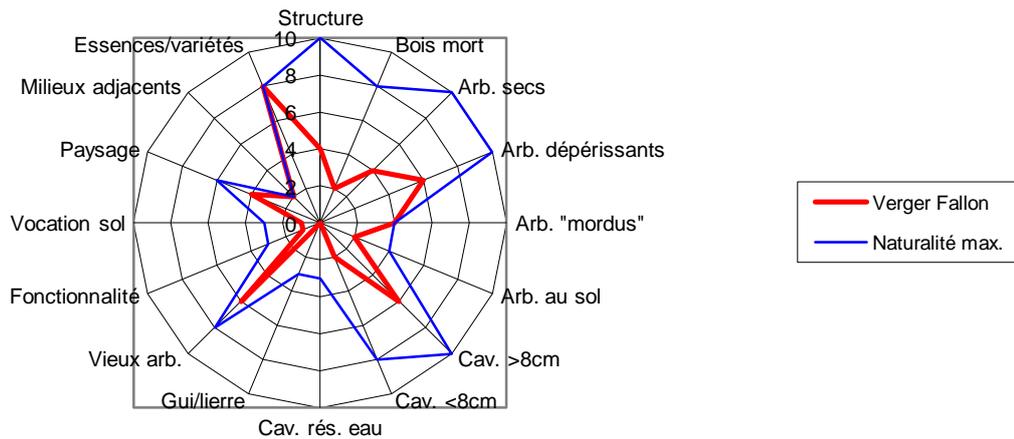
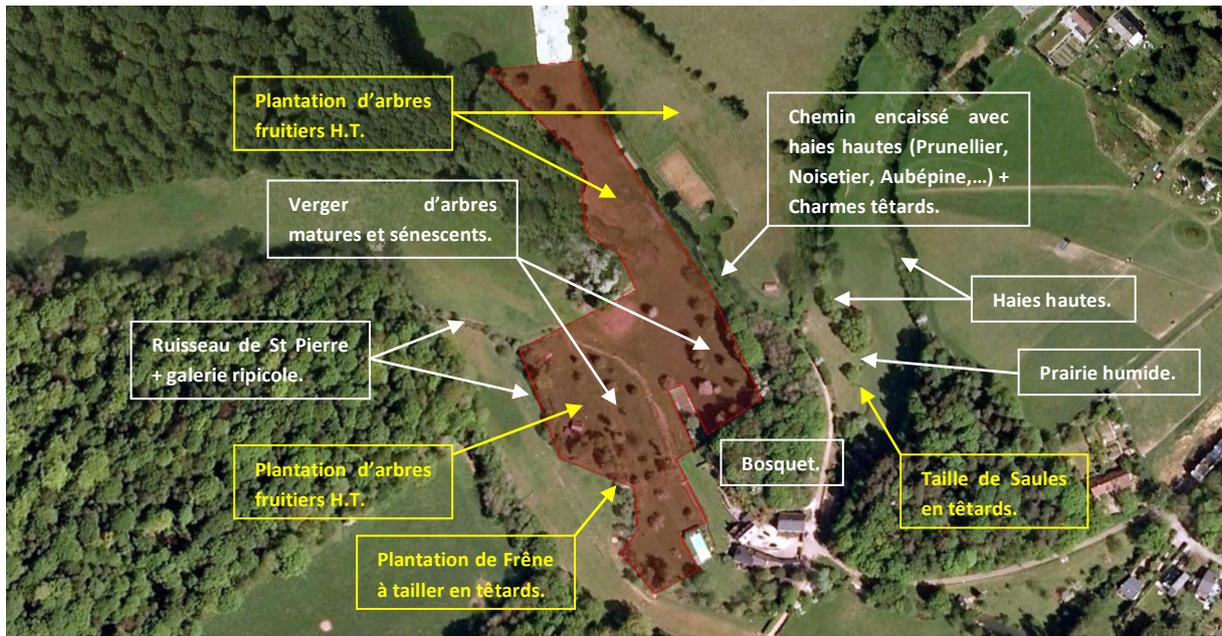
Nombre d'arbres : 30

Verger pâturé par des moutons dont les arbres sont répartis sur deux parcelles. La majorité des arbres sont plutôt jeunes ou en pleine maturité mais 6 pommiers ont plus de 60 ans. Ces derniers présentent un haut potentiel pour le développement de la biodiversité grâce, notamment, aux cavités de différents volumes qu'ils présentent dans leurs branches et troncs. Notons encore la présence de deux pommiers couchés qui se sont enracinés avec le temps et continuent de donner des fruits de qualité, et d'une chandelle de la même essence qui est criblée de galeries de Lucanidés (*Sinodendron cylindricum*).

L'environnement du verger regorge de milieux particulièrement attractifs pour la faune (ruisseau, mare, haies, arbres têtards, prairie humide,...). En effet, des observations de terrain ont permis de localiser l'Orvet, le Lézard vivipare, la Salamandre terrestre, la Grenouille rousse, le Cincle plongeur, le Martin-Pêcheur,...



Toutes les classes d'âge d'arbres fruitiers sont représentées mais les vieux pommiers mutilés et tortueux sont les plus favorables pour l'accueil des organismes cavicoles.



Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 52/100

Conseils de gestion :

La plantation de jeunes arbres permettra d'étaler au maximum les classes d'âges qui seront alors toutes représentées (moins de 5 ans, 6 à 30 ans, 31 à 60 ans et plus de 60 ans). En outre, l'étêtage de Saules existants et l'installation de baliveaux de Frênes à tailler en têtards permettra d'accroître l'éventail des micro-habitats liés au bois mort ou dépérissant et renforcera ainsi les possibilités d'accueil de la faune saproxylique.



Le verger est bordé par un ruisseau, des bosquets, des haies et un alignement de vieux Charmes têtards.

VERGER – N°9

Lieu-dit : Château d'Oret-Mont

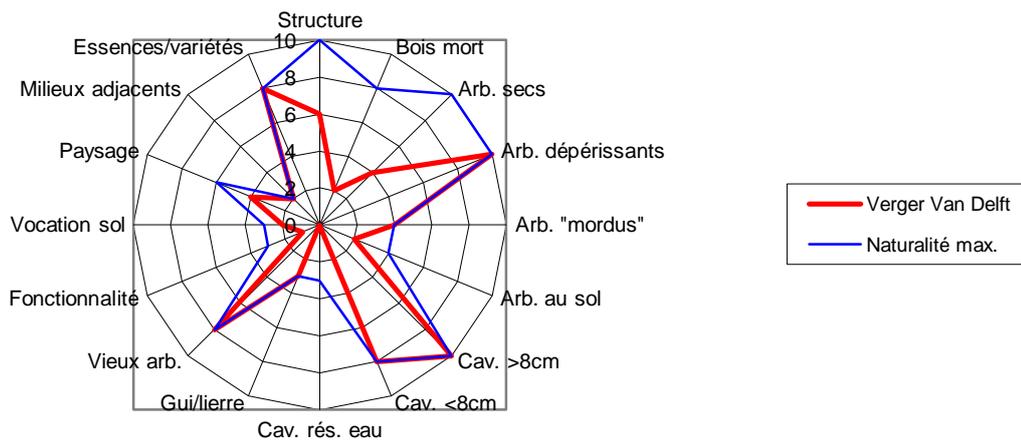
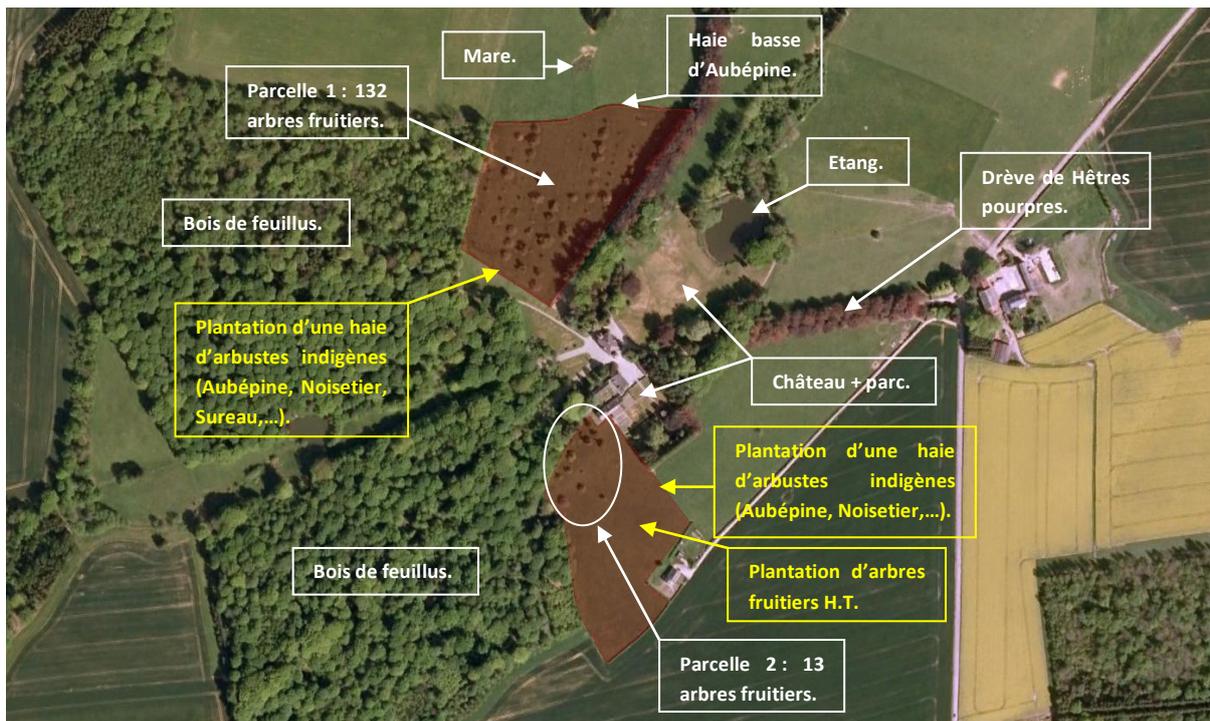
Localité : Morialmé

Surface : 6,38 ha

Nombre d'arbres : 145

Deux parcelles sont couvertes d'arbres fruitiers : la première sur pré de fauche regroupe à la fois de jeunes arbres (n=62) et des arbres âgés (n=70), la seconde sur pré pâturé compte seulement 13 arbres dépérissants. La plupart des vieux arbres sont creux et présentent des lésions de toutes natures et dimensions (cavité de pied, de tronc ou de branche, décollements d'écorce, juxtaposition de parties mortes et vivantes, fissures, branches mortes,...) qui offrent aux invertébrés et aux oiseaux une multitude de niches nécessaires à leur développement. Parmi les espèces recensées, épinglons la présence du Torcol fourmilier, ce marginal de la famille des Pics que l'on trouve essentiellement en Lorraine (surtout en Gaume) et en Ardenne ; ailleurs, on voit surtout l'oiseau en halte migratoire, ce qui donne toute son importance à cette observation. Notons aussi le Lorient d'Europe qui affectionne ce type de milieu ou se mêle le verger hautes-tiges et d'autres boisement feuillus, et dont les effectifs se sont raréfiés en Wallonie du fait de la disparition des vergers de cerisiers.

La parcelle 1 est enclavée entre un massif forestier et le parc du château. Elle est délimitée au nord par une haie basse d'Aubépine et par des prairies ponctuée d'une mare naturelle. La parcelle 2 est également ceinturée par le massif forestier et le parc auxquels s'ajoutent des prairies et des cultures.



Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 74/100

Conseils de gestion :

Avec le temps, les travaux de maintenance des vieux arbres ont été délaissés engendrant leur décrépitude. C'est cet état d'abandon qui a permis l'apparition des habitats liés au bois dépérissant ou mort, et qui correspond aux exigences écologiques d'un peuplement d'oiseaux représenté par deux espèces étendards, le Torcol fourmilier et le Lorient d'Europe. Avant toute chose, il convient donc de préserver ces habitats et de poursuivre le travail de plantation débuté. Néanmoins, il est encore possible d'améliorer la diversité ornithologique en tentant de renforcer les conditions écologiques propres au maintien de ces espèces cibles et à l'installation d'autres également menacées (Chouette chevêche, Pic épeichette, Rougequeue à front blanc,...). Dans ce cadre, le maintien d'arbres morts sur pied et de bois morts au sol permettra l'installation et le développement de cette faune spécialisée.

Enfin, le renforcement des haies par la plantation d'arbustes mellifères (Sureau noir, Troène commun, Aubépine, Cornouiller sanguin,...) attirera bon nombre d'insectes auxiliaires, ennemis naturels des ravageurs des cultures.

VERGER - N°4

Lieu-dit : Rte d'Hanzinne

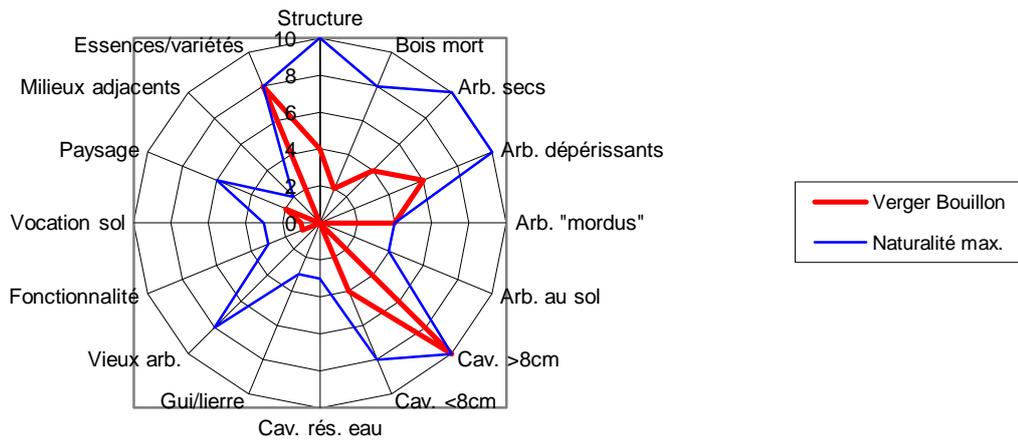
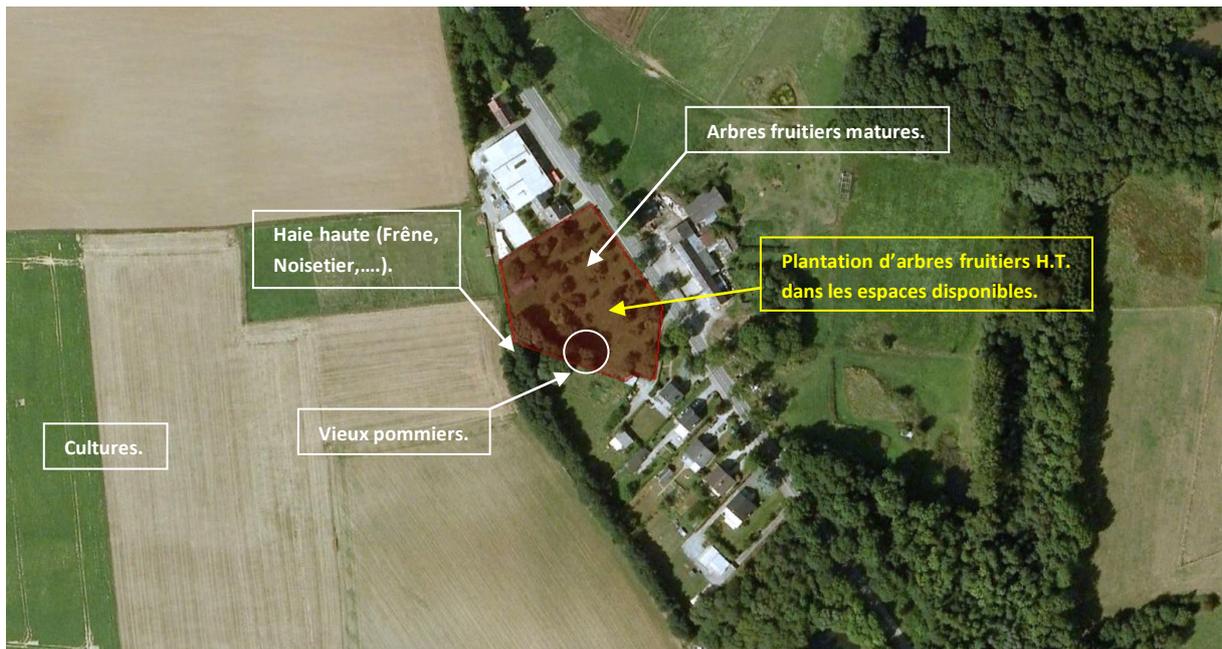
Localité : Hanzinelle

Surface : 0,52 ha

Nombre d'arbres : 34

Verger pâturé par des moutons composé de différentes essences et variétés pour la plupart en pleine maturité (22 pommiers, 2 poiriers, 2 cerisiers, 4 pruniers, 1 noyer). Quelques jeunes sujets demi-tige ont aussi été plantés récemment. De nombreux pommiers présentent des cavités au niveau des branches, du tronc ou du pied qui permettent l'installation d'oiseaux et d'insectes cavicoles.

Notons encore la présence d'un Saule têtard et d'une haie haute qui côtoient le verger à l'ouest et l'isolent légèrement de l'ensemble cultural tout proche. Enfin, sa proximité avec une route à grande circulation forme une barrière presque infranchissable pour certaines espèces.



Conseils de gestion :

Il reste peu de place à l'installation de jeunes arbres d'autant que 3 demi-tiges ont déjà été plantés récemment. Néanmoins, il reste quelques espaces disponibles dans lesquels il serait judicieux de continuer à planter pour entretenir la diversité des classes d'âge. De plus, la plantation est une bonne opportunité pour introduire de nouvelles essences et variétés fruitières.

Des haies d'arbustes indigènes (Aubépine, Noisetier, Charme, Cornouiller,...) destinées à être taillées (du fait de la forte densité d'arbres déjà en place), pourraient avantageusement être implantées sur le périmètre du verger afin d'ajouter de nouveaux éléments bocagers propices à l'installation de nouvelles espèces.

VERGER - N°6

Lieu-dit : Ferme de la Maladrerie

Localité : Saint-Aubin

Surface : 2,67 ha

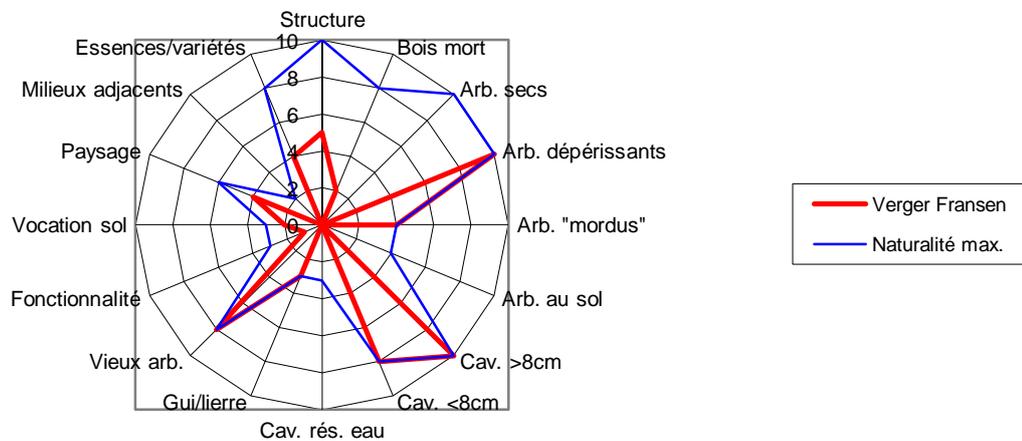
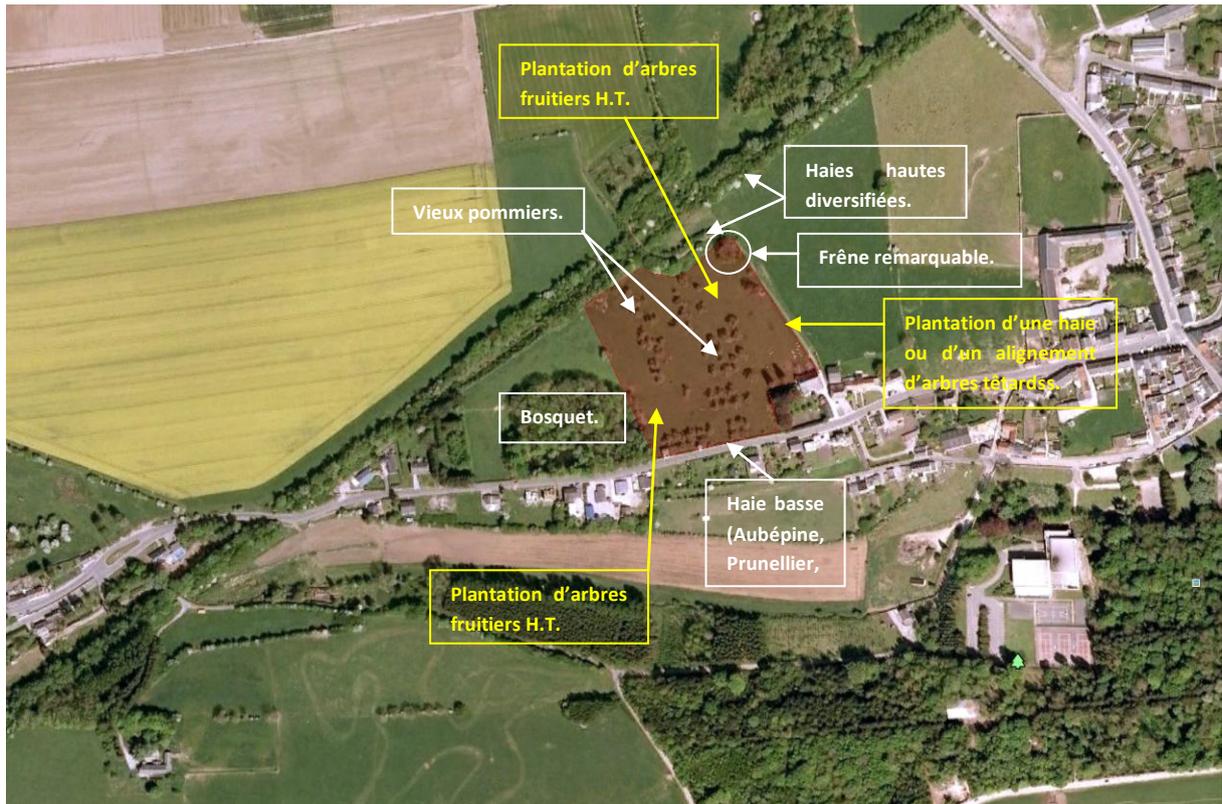
Nombre d'arbres : 54

Verger de pommiers fauché où les alignements sont encore bien visibles, témoins des distances de plantation utilisées. Ces dernières étaient de plus ou moins 10 m. Parmi l'éventail des cavités recensées, on note la présence de loges de Pics, de troncs éventrés, de poches de terreau de volume plus ou moins important creusées dans des branches charpentières ou au sommet de troncs évidés, ... De nombreux oiseaux et insectes cavicoles et saproxyliques ont élu domicile dans ce verger : Sittelle torchepot, Moineau friquet, Pic vert, *Sinodendron cylindricum*, *Prionychus ater*, *Mycetochara sp.*, *Ctenophora sp.*, ...

Ce verger est délimité par une haie basse d'Aubépine au sud et par des haies plus hautes non entretenues qui soulignent une ancienne voie de chemin de fer au nord. Notons aussi la présence d'un bosquet à l'ouest et d'un chemin herbeux à l'est. Enfin, on ne peut traverser le verger sans remarquer un Frêne qui impose le respect tant sa stature est imposante, sans compter le rôle important qu'il joue pour la conservation d'une riche biodiversité saproxylique ainsi que son intérêt pour le fonctionnement de l'écosystème verger.



Le verger est encore plutôt bien structuré, les alignements de pommiers sont bien visibles.



Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 61/100



Une multitude de micro-habitats liés au bois mort sont bien visibles sur les vieux pommiers. A gauche, une cavité dont le trou d'envol a été maçonné par une Sittelle torchepot. En haut à droite, une cavité colonisée par des fourmis *Lasius fuliginosus*. En bas, un tronc couvert de lichens *Cladonia* sp.

Conseils de gestion :

La première action à mener est la plantation de jeunes arbres fruitiers pour assurer la descendance des arbres en place, la sauvegarde des variétés et la pérennité du verger. La plantation est nécessaire à court terme pour limiter au maximum le risque de rupture de la continuité des arbres à cavités dans le temps. Cette première mesure peut aussi être renforcée par d'autres interventions comme la plantation de haies ou d'alignements d'arbres têtards. Ces arbres taillés se creusent progressivement au niveau de la tête ce qui attire une faune d'insectes et d'oiseaux particulièrement diversifiée.



*De nombreux espaces entre les pommiers existants pourraient être plantés de jeunes arbres.
A droite, le Frêne remarquable.*



VERGER – N°7

Lieu-dit : entrée du village, route de Florennes

Localité : Saint-Aubin

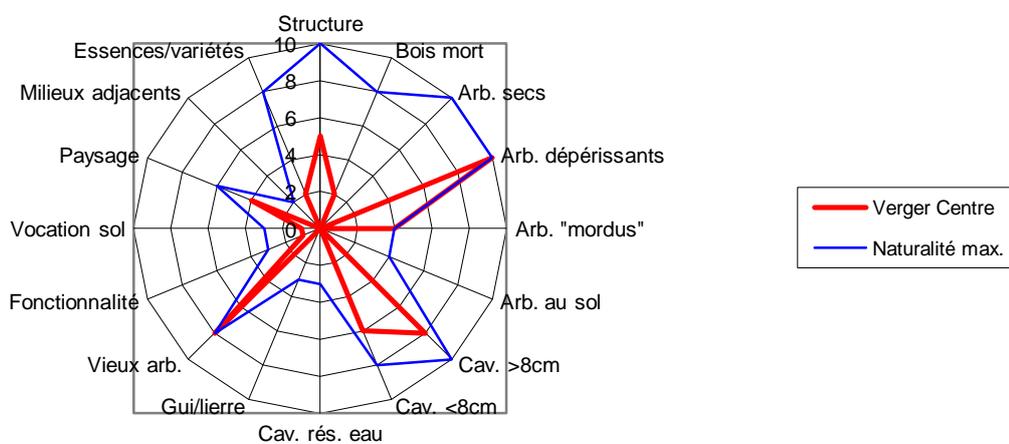
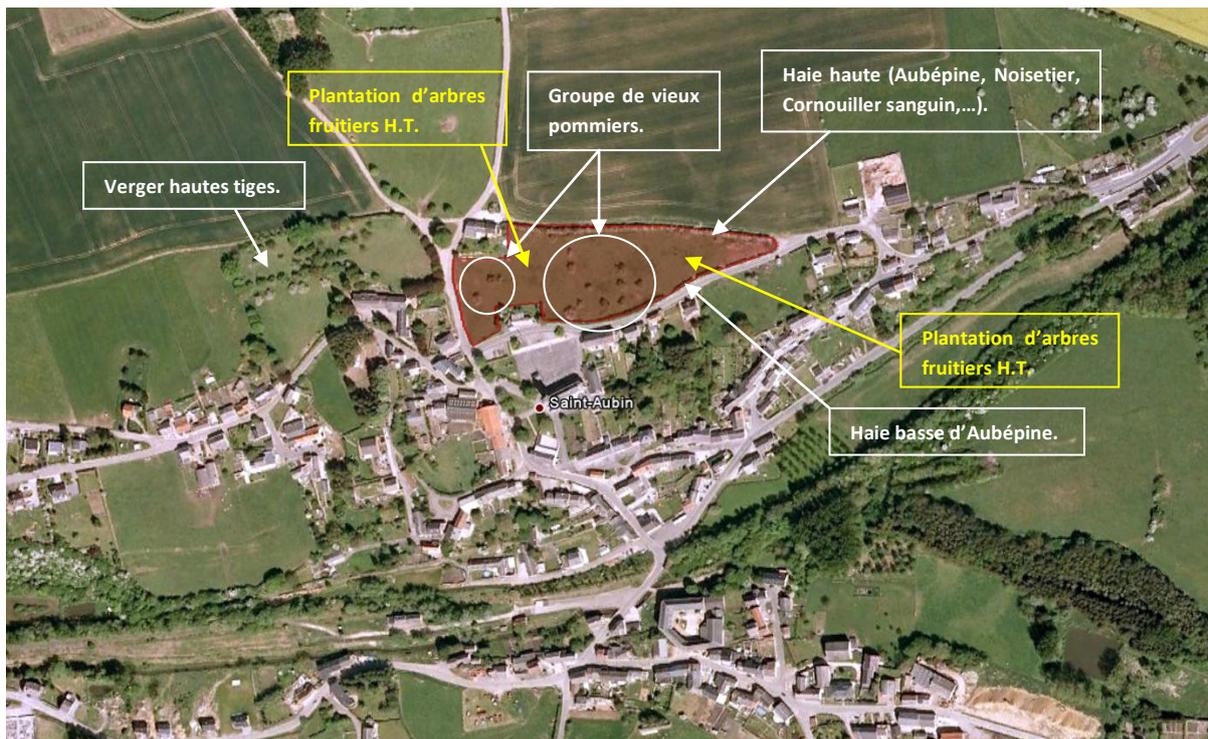
Surface : 1,70 ha

Nombre d'arbres : 17

Verger pâturé par des bovins où l'on ne compte plus que 17 pommiers sénescents qui servent d'abri au bétail en période de pluie ou de canicule. Plus de la moitié d'entre eux présentent des défauts au niveau du tronc ou de la couronne (cavités, branches cassées, mortes, colonne de décomposition,...). Ces micro-habitats sont déterminants pour la conservation de certains organismes saproxyliques (oiseaux, coléoptères, diptères,...). De plus, malgré le peu d'arbres encore sur pied mais grâce à la présence des haies périphériques, ce verger contribue au réseau écologique nécessaire au fonctionnement du territoire : effets de lisière, mise en relation avec d'autres habitats indispensables aux espèces forestières comme les prairies, échanges entre les massifs forestiers même éloignés,...



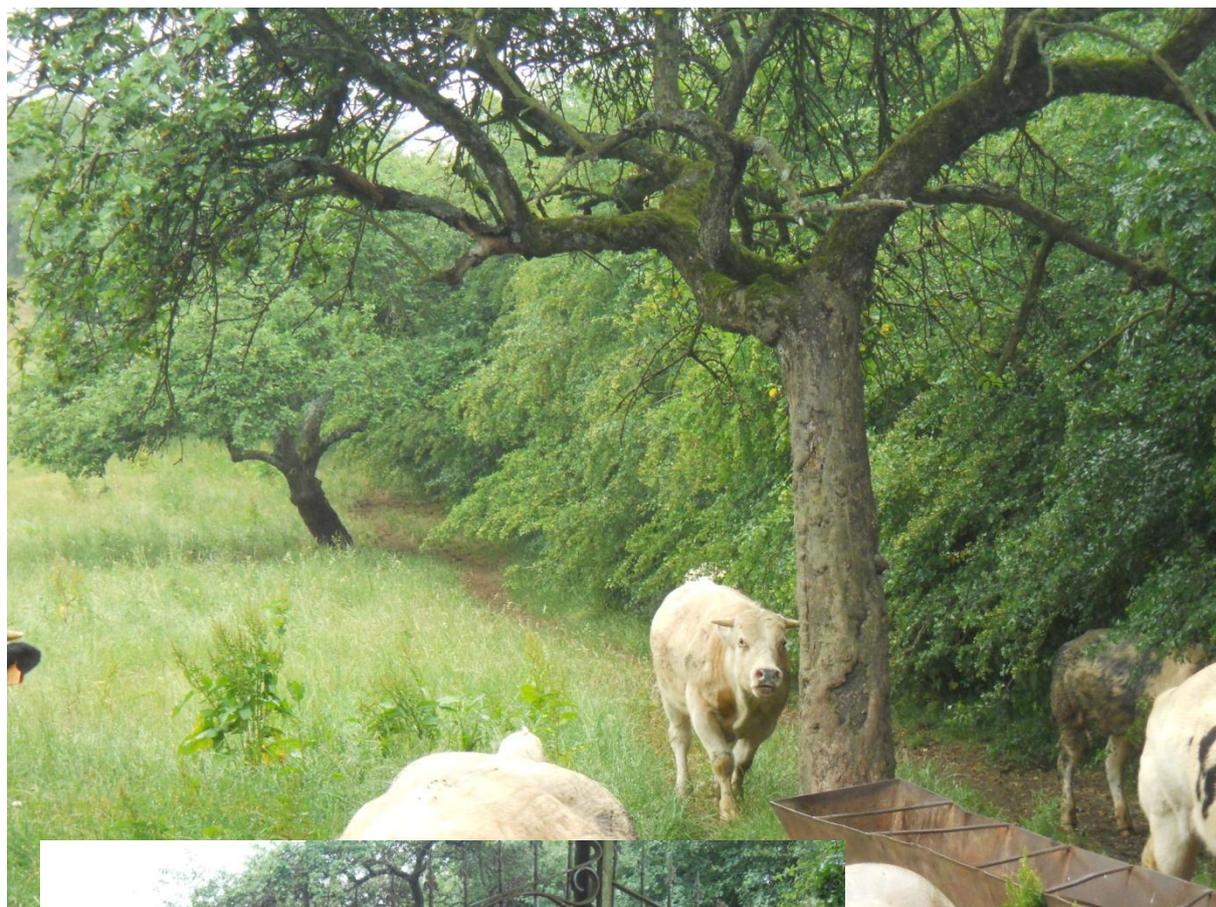
Groupe de pommiers qui forment le cœur du verger. Des haies épaisses dominées par l'Aubépine entourent le site.



*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 51/100*

Conseils de gestion :

Idéalement la gestion consisterait à reconstituer les alignements. Tout en préservant les arbres anciens, les espaces disponibles permettraient de planter une centaine de fruitiers pour rendre au verger son identité. La sauvegarde de ce verger est un enjeu important de la conservation des arbres sénescents et à cavités ainsi que de leur faune associée ; notons aussi qu'elle participerait à la préservation des variétés locales et régionales.



Les bovins assurent la gestion de la pâture.

VERGER – N° 1

Lieu-dit : A la Justice

Localité : Rosée

Surface : 5,60 ha

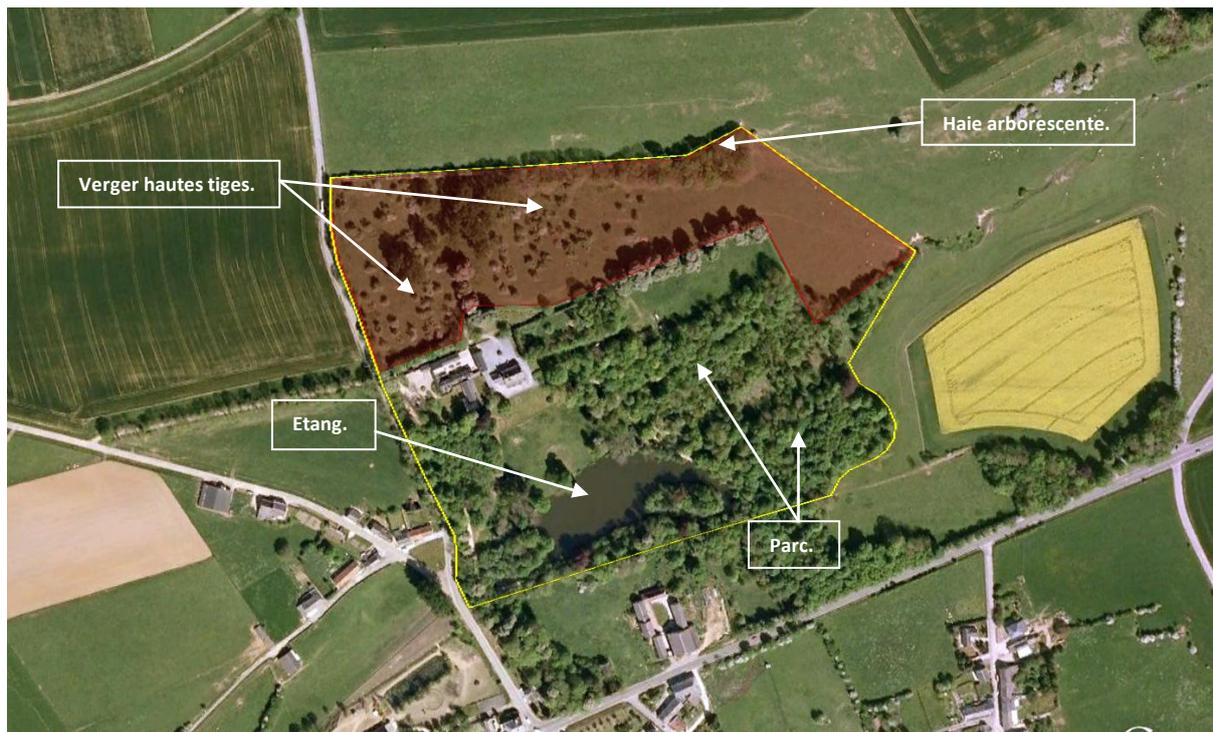
Nombre d'arbres : 140

Prairies pâturées de 5,60 ha couvertes de 140 arbres fruitiers largement dominés par les pommiers (n = 134), auxquels s'ajoutent 6 pruniers. Tous ces arbres présentent des cavités et des lésions diverses au niveau des troncs ou des couronnes. Certains ont même développés des cavités de volume important remplies de terreau qui sont favorables aux invertébrés saproxyliques. Des oiseaux profitent aussi de ces micro-habitats liés au bois mort, notamment les Mésanges bleue et charbonnière, la Sittelle torchepot et le Gobemouche gris. Par endroit, les fruitiers sont associés à de gros Peupliers et Marronniers qui confèrent au verger une physionomie plus forestière. Des haies épaisses d'Aubépine, Prunellier et Frêne longent le verger à l'ouest et au nord. Un double alignement de Marronniers ajoute encore de la diversité en apportant d'autres habitats liés à l'entrée en sénescence de ces arbres (cavités de grand volume, branches cassées, décollements d'écorce, tas de bois,...).

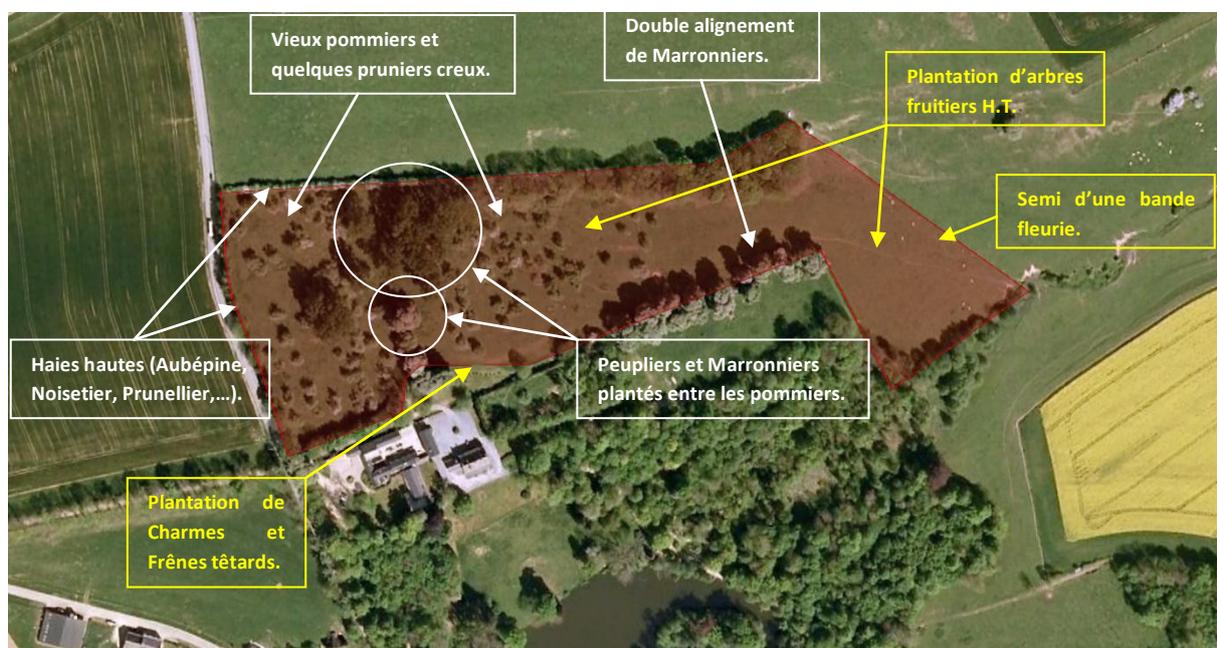
Ce verger fait partie d'un ensemble bocager plus important de 14,5 ha où se côtoient un étang, des petits bosquets, une prairie fauchée tardivement, des friches et un parc. Ce dernier est traversé par un ruisseau et a été planté de diverses essences (Hêtre, Frêne, Charme,...) présentes à différents stades de développement. Le sous-bois est jonché d'arbres ou de parties d'arbres morts sur pied ou à terre, d'arbres dépérissants ou traumatisés.

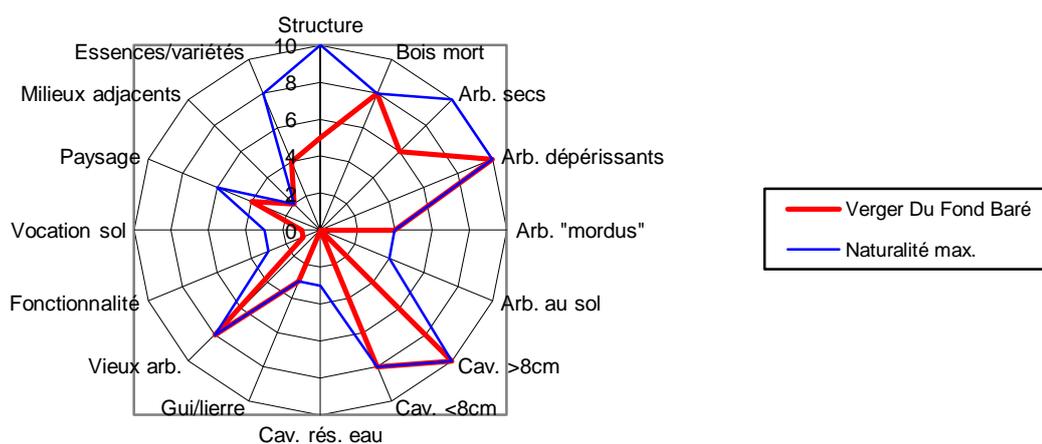


Les alignements de pommiers sont encore bien visibles. Des groupes de Peupliers et de Marronniers ont été plantés entre les arbres fruitiers.



En haut, l'ensemble du site (14,5 ha) et en bas le verger (5,6 ha).





*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
Indice de naturalité : 74/100*



Quelques arbres morts sur pied et au sol permettent l'accueil d'organismes liés au bois mort.

Conseils de gestion :

Ce site présente un potentiel énorme en matière de développement de la biodiversité bocagère. La conservation des vieux arbres fruitiers et leur renouvellement, ainsi que l'implantation d'alignements d'arbres têtards permettra de limiter le risque de rupture de la continuité des arbres à cavités dans l'espace et dans le temps. La restauration de ces structures bocagères permettra peut-être d'éviter la disparition d'espèces menacées à faible capacité de dispersion comme les coléoptères cavicoles.

Le maintien d'ourlets herbeux le long des haies et le semi d'une bande fleurie à l'est du verger permettra le développement de nouvelles plantes à fleurs. De par leur diversité floristique, ces bandes herbeuses accueilleront des insectes prédateurs et pollinisateurs. Cette diversité entomologique attirera bien évidemment de nombreux animaux en quête de proies.

Inventaire des vergers – Commune de Florennes

LES BOCAGES ASBL – Jean-Luc COPPEE/Claudy NOIRET – Mars 2011

VERGER - N°3

Lieu-dit : Bois de Deninvaux

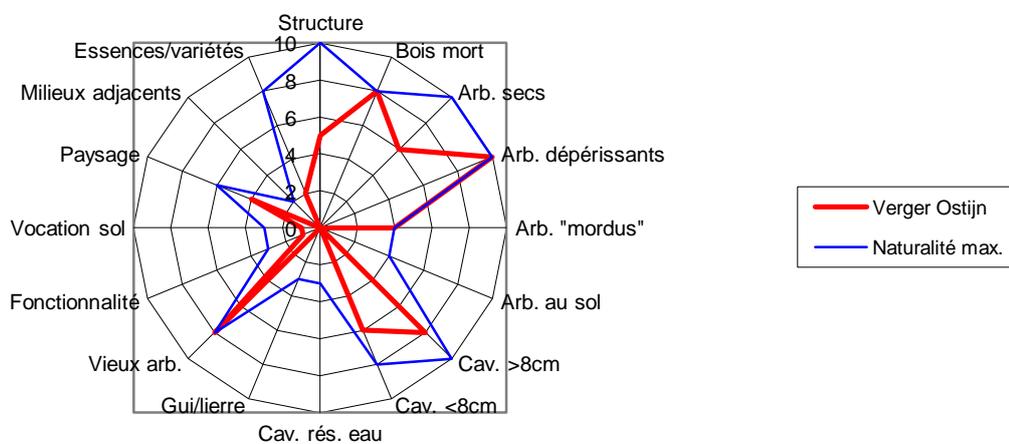
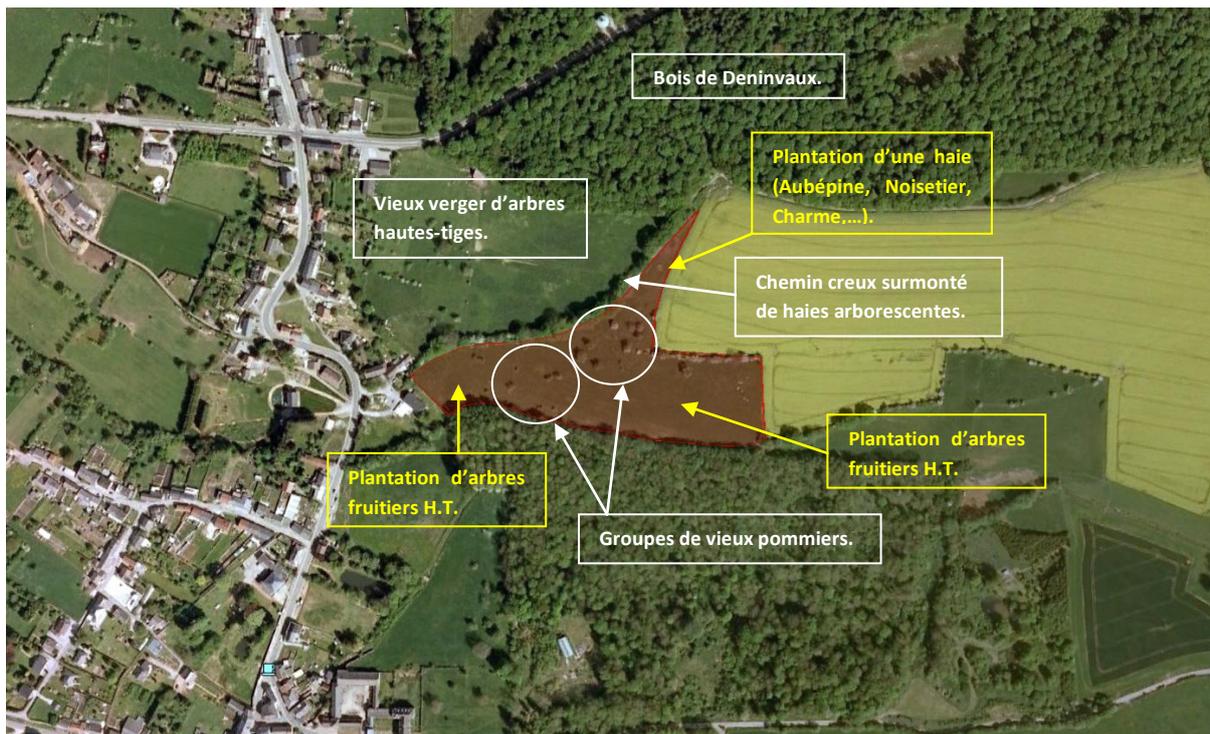
Localité : Morialmé

Surface : 3,45 ha

Nombre d'arbres : 16

Verger pâturé par des bovins regroupant 16 vieux pommiers sénescents ou morts et renfermant de nombreuses cavités qui représentent les vestiges du verger d'antan. Quelques alignements courts sont les seuls témoins des distances de plantation utilisées. Ces dernières devaient être de plus ou moins 12 m. Parmi l'éventail des cavités recensées, on note la présence de troncs éventrés, de poches de terreau de volume plus ou moins important creusées dans des branches charpentières ou au sommet de troncs évidés,... Tous ces micro-habitats servent de gîte, de site de ponte, d'abri à une multitude d'insectes cavicoles comme le Cardinal (*Pyrochroa coccinea*) dont les larves prédatrices circulent sous les écorces décollées en quête de proies, le Toxote du midi (*Stenocorus meridianus*) dont les adultes floricoles sont observés sur les fleurs de Ronce et d'Aubépine, le Sinodendron (*Sinodendron cylindricum*) qui est spécialisé dans la dégradation des bois de pommier encore durs. L'examen du terreau des cavités a permis aussi de découvrir des larves de *Prionychus ater* et de *Ctenophora sp.* Enfin, des fèces de larves de Cétoine noble (*Gnorimus nobilis*) découvertes dans un tronc couché attestent de la présence de l'espèce. Les reproductions des Mésanges bleue et charbonnière sont également attestées.

Le verger est bordé au nord d'un chemin creux qui relie des parcelles agricoles au village. Il est situé entre deux talus plantés d'arbres de haut jet (Chêne, Frêne, Charme) et fait partie de ces petits éléments du paysage qui illustrent très bien la notion de maillage écologique indispensable au maintien des espèces animales et végétales.



*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
Indice de naturalité : 63/100*

Conseils de gestion :

Parmi l'éventail des propositions d'aménagement du site, la plantation de jeunes arbres fruitiers est certainement prioritaire d'autant plus que la superficie du terrain permet d'envisager différents projets de plantation. Néanmoins, l'implantation de nouvelles haies, le long de la culture située à l'est, permettra aussi de renforcer le potentiel écologique du site. Ces plantations offriront à diverses espèces animales et végétales de nouvelles opportunités naturelles qui ont quasi disparu ailleurs sur le territoire.

VERGER – N°2

Lieu-dit : Bois de Deninvaux

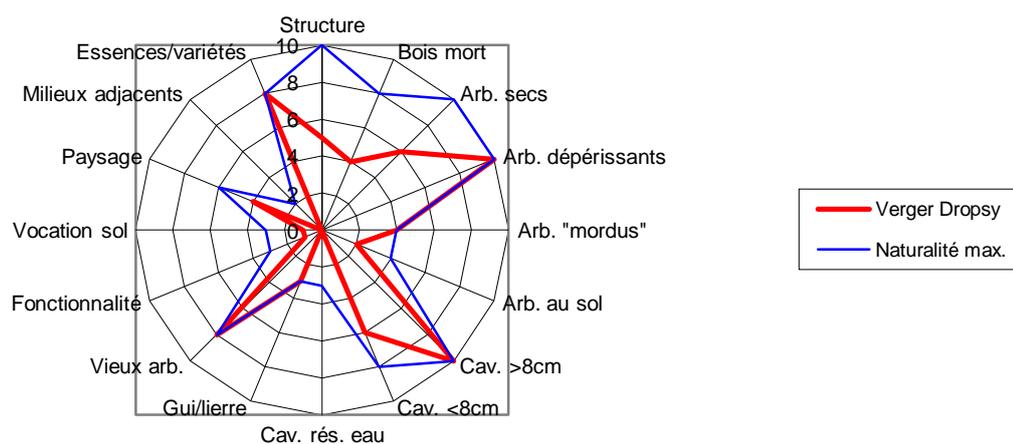
Localité : Morialmé

Surface : 2,20 ha

Nombre d'arbres : 30

Verger pâturé par des chevaux où on compte encore 21 pommiers, 4 pruniers, 1 noyer et 1 poirier matures. Ces arbres sont creux à différents niveaux ou présentent des branches cassées. Notons encore 3 arbres morts (pommier) sur pied. L'ensemble de ces micro-habitats liés au bois mort ou dépérissant sert de réservoir à de nombreux organismes saproxyliques comme le Sinodendron cylindrique (*Sinodendron cylindricum*), le Toxote du midi (*Stenocorus meridianus*), les Mésanges charbonnière et bleue, le Pic vert,... La Cétoine noble (*Gnorimus nobilis*) n'a pas été observée sur le site mais des relevés réalisés dans un verger tout proche ont permis d'attester de sa présence.

L'existence, à l'ouest, d'un sentier encaissé surmonté de haies arborescentes d'où émergent quelques Chênes et Frênes remarquables, participe activement au maillage écologique en tant que « corridor » de déplacement pour une multitude d'espèces. De même, le Bois de Deninvaux situé au nord est une source importante d'espèces susceptibles de coloniser le verger.



*Représentation graphique de la naturalité sur base des différents facteurs sélectionnés
 Indice de naturalité : 72/100*

Conseils de gestion :

La biodiversité de ce verger pourra être grandement améliorée par de nouvelles plantations d'arbres fruitiers hautes-tiges qui multiplieront les chances de maintenir la continuité d'arbres à cavités dans le temps. De même, des plantations d'arbres à tailler en têtards (Frêne, Charme,...) et de haies renforceront son rôle de refuge pour les oiseaux et les invertébrés micro-cavernicoles. Ainsi, les insectes saproxylophages rares et menacés de disparition, comme la Cétoine noble, auront à leur disposition d'autres opportunités d'habitat.

